

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 11 (2017)

Artikel: L'animal emblématique de la Gruyère : veau, vache, taureau
Autor: Philipona, Anne
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048093>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Responsable des *Cahiers du Musée gruérien* depuis 2012, **Anne Philipona** a suivi des études en lettres à l'Université de Fribourg. Titulaire d'un diplôme d'enseignement du secondaire II, elle travaille à l'École professionnelle de Bulle, tout en menant différentes recherches sur l'histoire régionale. Elle préside la Société d'histoire du canton de Fribourg.

L'animal emblématique de la Gruyère

Veau, vache, taureau

Dans le corridor d'entrée de la maison de mes grands-parents maternels, il y avait, accroché au mur, le tableau d'une vache qui avait appartenu à mon grand-père. Elle m'intriguait, car il n'y a nulle part de tableaux de mes aïeux. Alors, pourquoi une vache ? Celle qui portait le nom de Dorine avait fait la fierté de mon grand-père au point de la faire peindre, car elle était bonne laitière. Cette anecdote révèle l'importance que l'on porte à cet animal dans la civilisation pastorale fribourgeoise. Animal emblématique de la Gruyère, il symbolise ce qui fut longtemps la seule industrie de ses habitants : le fromage et l'élevage.

Sans doute, depuis qu'elles ont été domestiquées, y a-t-il eu des vaches en Gruyère. Mais elles étaient là pour donner un peu de lait, et c'est tout. Au Moyen-Âge, l'économie était basée sur le mouton, qui fournissait la laine si utile pour la fabrication des draps qui faisaient la réputation de Fribourg. Les choses changent au XV^e siècle, lorsqu'on se met à fabriquer « un fromage vieux », comme on l'appelle dans les textes anciens, sur les alpages. Ce fromage néces-



Dorine, peinte parce qu'elle était bonne laitière, par Léo Schaffner.

site l'usage de présure issue de l'estomac des veaux dont on trouve les traces les plus anciennes dans les comptes des moines de l'abbaye d'Hauterive vers 1400¹. Les vaches de plusieurs propriétaires sont réunies en de grands troupeaux qui fournissent assez de lait pour que les armaillis fabriquent de gros fromages qui font la réputation de la région et en prennent même le nom.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les fromages de Gruyère sont fabriqués uniquement durant l'été sur les alpages. Leur commerce est si important qu'on abandonne petit à petit une économie de subsistance, principalement vivrière, au profit du bétail. Au tournant de 1800, la production laitière augmente, grâce à l'introduction d'herbes artificielles, l'abandon de l'assolement triennal et l'abolition du libre parcours. Le fourrage étant plus abondant, les paysans agrandissent leur troupeau et gardent leurs vaches en plaine. Ils s'organisent en association et ouvrent des « fruiteries » de plaine où le fruitier – nom usuel alors pour le fromager – fabrique du fromage.

Le bétail est souvent la seule richesse des agriculteurs. D'où l'importance que l'on donne aux bêtes. Très tôt – plus tôt que pour les humains – une assurance du bétail est mise en place, car on craint les épizooties qui déciment les troupeaux et sèment la désolation dans les campagnes. De nombreux arrêtés et lois tentent de restreindre les conséquences dramatiques de telles épidémies. Une première loi en 1808 établit une caisse d'assurance pour le bétail en cas d'épi-



Taureau furieux, huile sur toile, par Joseph Reichlen (1846-1913). Musée gruérien IG-6572

¹ MORARD, Nicolas : « Le fromage de Gruyère, une invention récente », in *Les Cahiers du Musée gruérien* (2), Bulle, 1999, pp. 25-32.

zootie. Difficilement applicable, elle est remplacée en 1827 par une nouvelle loi qui se base sur des taxes prises sur les certificats de santé des bêtes². Placée sous contrôle de l'Etat, elle permet aux paysans de ne pas tout perdre en cas d'épizootie. Dès 1804, les bêtes vendues doivent être pourvues d'un certificat de santé³. Pour Fribourg, cette mesure est importante puisque l'élevage y est réputé et ses foires très fréquentées. Lorsqu'une épidémie se déclare, tout le commerce est stoppé. Des barres, c'est-à-dire une interdiction d'entrée et de sortie, sont imposées aux régions touchées. Les frontières cantonales sont surveillées et des lieux de passage sont organisés. En 1838 par exemple, l'épidémie s'étant déclarée à Berne, trois passages sont organisés pour contrôler les bêtes qui y entrent : Champany (Gempenach, district de Morat), le pont de la Singine et le pont de Guggersbach⁴.

Pie rouge versus pie noir

Avant 1850, il n'y avait pas de sélection du bétail. Des variétés s'étaient développées par région, cependant, les hommes n'intervenaient pas dans la sélection et laissaient la nature s'en charger. Avec le développement de la zootechnie, c'est-à-dire la science de l'élevage, on s'intéressa de plus près à la caractérisation des races et à la sélection en vue d'améliorer les performances. Le bétail suisse se divisait alors en deux catégories principales : les brunes (ou schwytzoises) et les tachetées, surtout présentes dans les cantons de Berne et de Fribourg et qui pouvaient avoir un manteau pie rouge ou pie noir, avec une variation d'intensité de couleurs et de taches. Mais même cette distinction n'était pas toujours claire, surtout dans les régions limitrophes où les troupeaux étaient mélangés.

Pour développer leur race, les éleveurs améliorèrent d'abord l'alimentation du bétail et son hygiène⁵. Un choix s'imposait ensuite : soit l'amélioration par le croisement avec des races étrangères, en particulier les taureaux durham, une race anglaise qui avait très tôt bénéficié des avancées de la zootechnie, soit par la sélection à l'intérieur de la race. C'est cette deuxième solution qui prédomina et les éleveurs choisirent les meilleurs reproducteurs, selon les normes en vigueur dans les concours. La sélection se fit aussi selon la fin de l'animal : lait, viande et travail. En Suisse, les animaux qui répondaient à ces trois fins étaient les plus prisés, car ils étaient plus adaptés à la géographie du pays.

² Décret du 5 février 1827 et arrêté d'exécution du 18 avril 1827, concernant l'établissement d'une caisse d'assurance pour le bétail, pp. 57-63.

³ Règlement du 4 juin 1804, Police de santé, in *Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés et autres actes publics du gouvernement du canton de Fribourg*, pp. 56-93.

⁴ Arrêté du 5 décembre 1838 concernant de nouvelles mesures de précaution à l'égard du bétail en provenance du canton de Berne, pp. 375-377.

⁵ MEYER, Martine: *La race bovine tachetée noire du canton de Fribourg (1890-1980): le contexte de son évolution*, Fribourg, 1996, p. 21.



La race tachetée a donc d'abord été sélectionnée sans critère de couleur. Les éleveurs bernois et fribourgeois fréquentaient les foires d'Erlenbach et de Bulle et s'achetaient réciproquement des bêtes. Cependant, les Bernois furent les premiers à sélectionner une vache à la robe froment ou fauve: la simmental. La rivalité ancestrale entre Bernois et Fribourgeois se développa aussi autour du bétail. Elle apparaît au grand jour aux deux premiers concours internationaux d'agriculture qui eurent lieu à Paris en 1855 et en 1856. La première année, la race tachetée se trouve dans une catégorie appelée «race de Fribourg et analogue» et accueille indifféremment du bétail pie rouge et pie noir. L'année suivante, le bétail tacheté est séparé en deux catégories: race fribourgeoise et race bernoise, mais sans que cette distinction soit très claire et les experts s'y perdent un peu. Les éleveurs se sont inscrits dans les catégories de leur canton respectif, et non d'après les caractéristiques de leurs bêtes.

Une intense polémique se développe, suivie de nombreuses publications autour du sujet: les meilleures bêtes de la race tachetée sont-elles fribourgeoises ou bernoises? Chacun défend son camp. En 1855, un des experts, Robert d'Erlach, publie un rapport très critique envers le bétail fribourgeois. Il milite pour séparer les races fribourgeoise et bernoise par la couleur de la robe: les pie rouge pour les Bernois, les pie noir pour les Fribourgeois, ce que contestent nombre d'éleveurs fribourgeois, mais aussi bernois qui possédaient des bêtes noir et blanc⁶. Même son de

Grangeneuve, institut agricole, transport du fumier (photo pour expo Zurich 1939), 1938 © Photo Glasson Musée gruérien G-10-15-0274-01

⁶ «Sur les races bovines de la Suisse», in *Journal d'agriculture pratique*, Paris, 1856, p. 194.

Deux rapports sur le bétail fribourgeois, l'un élogieux, l'autre défavorable, écrits par des agronomes français, suite aux Concours agricoles universels organisés à Paris en 1855 et en 1856.

« Cette race, qui est aussi connue communément sous le nom de race suisse, affecte des proportions colossales. Le cou est garni d'un fanon qui va jusqu'aux genoux, la queue est attachée très haut comme dans toutes les races robustes et travailleuses ; la tête est forte et un peu courte, elle est quelquefois surmontée d'une espèce de toupet frisé. Ces animaux sont très doux et très intelligents. Leur destination principale, en Suisse, est la production du lait. C'est avec leur lait qu'on fait le fromage de Gruyère, qui a une réputation européenne... »

BORIE, Victor : « Etudes sur les races exposées au concours agricole universel », in *Journal d'agriculture pratique*, Paris, 1856, p. 8.

« La race fribourgeoise laisse beaucoup à désirer dans sa conformation. Ainsi elle a les os trop forts, la peau épaisse, une tête trop massive, des membres un peu longs et la queue attachée trop haut. Elle est docile, son lait est excellent, mais ces qualités n'effacent pas les défauts qu'on lui reproche : ceux de ne pouvoir vivre convenablement que sur les exploitations abondamment pourvues de fourrages, de se développer et de s'engraisser lentement. »

HEUZE, Gustave, professeur d'agriculture (cité in *Le Confédéré*, 12 juin 1855).

cloche au concours fédéral de Lucerne en 1881 où le jury était composé de deux Romands et de cinq Suisses allemands, « partisans des simmental : ils ne tiennent aucun compte des imperfections inhérentes à leurs favorites et ne veulent pardonner aucun des défauts particuliers aux fribourgeoises »⁷. En 1887, à l'exposition de Neuchâtel, on se plaint que le jury favorise les simmentals au détriment de la race fribourgeoise⁸.

En 1889, la polémique enfle encore à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris. Le programme annonce, dans la catégorie *race tachetée suisse*, trois sous-catégories : la race bernoise pour les pie rouge, la race fribourgeoise pour les pie noir et la race simmental couleur froment. On attribue ainsi le monopole de la race rouge et blanc au canton de Berne (sans compter les simmental) et on oublie les 30 000 bêtes fribourgeoises⁹. De plus, un expert fribourgeois, Louis de Diesbach, nommé par le Conseil fédéral comme juré suisse pour le bétail tacheté, est destitué, car les éleveurs de simmental menacent de ne pas aller à Paris s'il reste. Le Conseil fédéral obtempère et nomme à sa place M. Müller de Schaffhouse¹⁰. Les Fribourgeois, frustrés, renoncent à se rendre à Paris.

⁷ *Journal de la société d'agriculture de la Suisse romande*, novembre 1881, pp. 153-154.

⁸ *Idem*, novembre 1887, pp. 266-268.

⁹ Compte rendu du Conseil d'Etat, 1889.

¹⁰ DE VEVEY, Emmanuel : *Notice commémorative du 50^e anniversaire de la fondation de la Société fribourgeoise d'agriculture 1848-1898*, Fribourg, 1898, p. 86.

A Fribourg, les troupeaux sont encore mélangés, ce qui est perçu comme l'une des faiblesses du bétail fribourgeois par rapport au bétail bernois. Dès la fin des années 1880, les autorités fribourgeoises mettent tout en œuvre pour que les troupeaux soient séparés par couleurs. Les Bernois ont déjà, dès 1862, exclu les tachetées noire de leurs concours, tandis que les Vaudois ont choisi la tachetée rouge comme race officielle du canton en 1887¹¹.

La race noir et blanc vit un moment difficile. Elle se trouve isolée à Fribourg, perd du terrain même dans le canton – où d'ailleurs les pie rouge ont toujours été plus nombreuses – et semble démodée¹². Pourtant, elle se renforce à nouveau lorsqu'on la sépare de manière ferme de la pie rouge. «C'est ainsi que notre vieille race noir et blanc, si caractéristique, pourra mieux se constituer dans les écuries où elle sera préférée» rappelle le Conseil d'Etat en 1886¹³. Cette sélection doit améliorer les vices que l'on reproche au bétail fribourgeois: peau trop épaisse, charpente osseuse, manque d'aplomb et queue trop élevée ou trop large¹⁴.



Race de Fribourg. Taureau de M. Buchs, fermier à Marsan [Marsens], eau-forte colorée de E. W. Witte, in *Deutschlands Rindvieh - Rassen nach der Natur dargestellt und beschrieben*, publié à Berlin entre 1809 et 1815. Musée gruérien MG-22187

Les syndicats d'élevage, fondés dès 1890, contribuent à améliorer la race. Ils obligent leurs membres à n'utiliser que des taureaux primés qu'ils mettent à disposition de tous les éleveurs, mêmes des moins fortunés: la moitié des paysans fribourgeois ne possèdent pas plus de quatre bêtes et ne pourraient pas sélectionner seuls leur bétail.

¹¹ WALTER, François, *Les campagnes fribourgeoises à l'âge des révolutions (1798-1856)*, Fribourg, 1983, p. 272.

¹² Compte rendu du Conseil d'Etat, 1885.

¹³ Compte rendu du Conseil d'Etat, 1886, p. 358.

¹⁴ Compte rendu du Conseil d'Etat, 1873.

A la fin du XIX^e siècle, la variété pie rouge n'est pas encore croisée avec les simmental, à part en Singine. En 1895, on fait le point : 21 000 bêtes sont de la variété pie noir et se trouvent principalement dans les trois régions de la Haute-Glâne et Haute-Veveyse, de Charmey et de la rive droite de la Sarine, 40 000 bêtes sont de la variété pie rouge qui prédomine dans la Basse-Singine, dans le Lac et dans toutes les régions voisines du canton de Vaud et 15 000 bêtes appartiennent aux variétés de Schwytz, des Ormonts, du Valais, du Simmental et sont disséminées un peu partout, surtout dans la Haute-Gruyère, la Basse-Veveyse, la Glâne et la Singine.

La création de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge en 1897 donne une nouvelle impulsion à l'élevage. Vingt syndicats fribourgeois y adhèrent. La Fédération organise une foire annuelle à Ostermundigen, qui reçoit des subventions de l'Etat de Fribourg pour les sujets fribourgeois. Deux ans plus tard, en 1899, est créée à Bulle la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée noir. Le premier marché-concours des taureaux de Bulle est organisé la même année¹⁵. Dès 1905 il accueille également des taureaux pie rouge. En 1908, il prend possession des nouveaux bâtiments du Marché couvert, propriétés des deux fédérations. Le site est racheté par la commune en 1946 et reste en fonction jusqu'en 1996. En 1999, le marché-concours des taureaux se déroule pour la première fois dans les nouveaux locaux d'Espace Gruyère.

Le système des primes

Pour améliorer l'élevage, les autorités mettent très tôt en place un système de primes décernées aux meilleures bêtes. Déjà sous l'Ancien Régime, des primes récompensaient les meilleurs étalons. Le Décret du 23 mai 1807 les rétablit, mais il faut attendre une décision prise par le Conseil d'Etat le 14 février 1820 pour que les taureaux en profitent également. Le premier règlement concernant la distribution des primes date de 1842 et nous apprend que les concours sont organisés à Fribourg, Morat, Estavayer, Romont et Bulle. Pour être primés, les taureaux doivent avoir les qualités propres à « la belle et forte race fribourgeoise », c'est-à-dire « avoir de belles proportions et de petites cornes¹⁶ », on n'en sait guère plus.

¹⁵ DROUX, Bertrand ; PHILIPONA, Jean-Charles : *100 ans de passion pour le taureau*, Grangeneuve, 1999, pp. 16-17.

¹⁶ « Règlement du 11 février 1842 concernant la distribution des primes d'encouragement pour l'amélioration des races chevaline et bovine du canton de Fribourg », in *Bulletin officiel des lois, décrets, arrêtés du canton de Fribourg*, 1842, pp. 157-162.



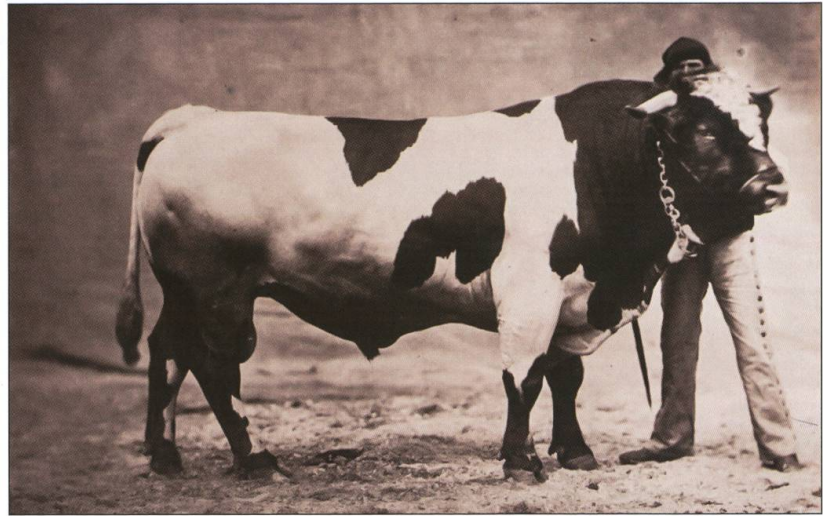
L'octroi de primes doit éviter la vente du meilleur bétail à «l'étranger», terme qui désigne alors tout territoire hors du canton de Fribourg. Les modalités de ces concours changent au fil des ans. Ils sont régis par la législation et font l'objet de nombreuses discussions au sein de la Commission d'agriculture du Grand Conseil et de la Société fribourgeoise d'agriculture. Des primes pour les plus belles génisses sont instaurées en 1854, mais disparaissent quatre ans plus tard, au motif que «l'expérience a démontré que le reproducteur mâle est l'élément principal de toute amélioration»¹⁷. Elles sont réintroduites en 1873, afin que les plus belles bêtes ne soient pas vendues.

En 1889, on ajoute un concours de familles, où les éleveurs présentent des lignées. Ce sont des années où on milite pour ne garder qu'une couleur de manteau par troupeau. Deux ans plus tard, les primes pour les génisses sont abandonnées au profit des syndicats d'élevage qui ne gardent qu'une seule couleur. D'autres nouvelles primes vont alors dans ce sens: primes de fondation de syndicat, primes pour pâturage et pour troupeaux (estivage du jeune bétail et troupeaux non mélangés), primes spéciales pour

Taurillon primé au concours de taureaux de Bulle, propr. Joseph Andrey, 23.9.1927 © Photo Glasson Musée gruérien G-13-18-011-01

¹⁷ Compte rendu du Conseil d'Etat, 1859, p. 122.

Taureau fribourgeois, âgé de 42 mois, élevé par M. Adrien Ecoffey, à Villars-sous-Mont (Suisse), 1^{er} Prix de la catégorie des Fribourgeois, Concours universel agricole de Paris, 1856. Photographie d'Adrien Tournachon, dit Nadar Jeune (1825-1903). Musée gruérien MG-21985



écuries franches (ne renfermant que du bétail de la même race), primes spéciales pour les syndicats qui tiennent correctement leurs livres, concours de troupeaux francs en montagne, concours de groupe pour les syndicats d'élevage.

Le montant des primes pour le bétail est de plus en plus important. L'arrêté fédéral de 1884 en faveur de l'agriculture complète les subventions cantonales, généralement de la moitié, et la loi cantonale du 6 mai 1897 sur l'amélioration du bétail permet l'augmentation de ces subventions. Les chiffres sont éloquentes: 54422 fr. 70 frs sont alloués en 1897 pour l'espèce bovine: 30032 fr. pour les taureaux, 20390 fr. 70 pour les syndicats d'élevage et 4000 fr. pour les écuries franches. Cent soixante taureaux sont primés cette année-là. Ces primes ont produit leur effet: à la fin du XIX^e siècle, les paysans se sont regroupés dans des syndicats et ont défini la race de leur bétail d'après la couleur de la robe.

Concours universel d'animaux reproducteurs, Paris, 1856

En 1856, Paris: l'exhibition est considérée comme l'une des plus complètes. Le bétail est photographié par Adrien Tournachon, dit Nadar le jeune. Ces photos furent reprises pour un livre de commande passé à Emile Baudement, professeur de zootechnie, qui demande à des artistes réputés de reproduire les bêtes en les mettant dans un décor. Ce livre vient d'être réédité dans la collection Delachaux et Nestlé (2016). Il aurait dû comporter des commentaires sur chaque type de bêtes, mais le décès prématuré de Baudement en 1863 empêcha cette partie du livre d'être terminée et elle resta à l'ébauche de projet.

Des vaches en balade

Le bétail fribourgeois est réputé loin à la ronde. Pour le faire connaître, les éleveurs se rendent dans les expositions nationales et internationales. Le voyage et les frais des exposants sont subventionnés par la Confédération et par les cantons. Fribourg est d'ailleurs le premier canton à donner un subside pour le premier Concours universel d'animaux reproducteurs qui attire plus de 80 000 visiteurs à Paris en 1855. Trois éleveurs s'y rendent avec deux taureaux, deux vaches et deux génisses¹⁸. Trois bêtes obtiennent des primes. L'année suivante, une vingtaine de bêtes fribourgeoises concourent à Paris. Deux éleveurs gruériens, Adrien Ecofey de Villars-sous-Mont et Joseph Esseiva de Bulle, sortent du lot et raflent plusieurs prix dans la catégorie tachetée, mais aussi dans celle de Schwytz, avec un taureau présenté par Joseph Esseiva.

Ces voyages sont de véritables aventures. Pour se rendre à Paris, le bétail embarque à Morat sur le lac, puis descend l'Aar et le Rhin, jusqu'à Bâle. Il est ensuite chargé dans un train de marchandises pour un voyage d'une trentaine d'heures jusqu'à Paris. Le voyage dure seize jours, y compris la mise en quarantaine dans la banlieue de Paris¹⁹. Pour se rendre à l'Exposition universelle de Londres en 1862, le bétail fribourgeois se rend à Bâle, où il est examiné et mis en quarantaine à la douane, puis en train à La Haye, d'où il se rend en bateau à Londres. L'arrivée du troupeau suisse ne passe pas inaperçue dans la capitale britannique : elle se fait « au joyeux son de sa musique de 40 cloches avec accompagnement de jodel et du cor des Alpes »²⁰. Pourtant, malgré trois médailles reçues sur les six attribuées à la race tachetée²¹, l'aventure londonienne ne se termine pas bien. Une épidémie de surlangue se développe parmi le bétail. L'ambiance est tendue et chaque pays accuse son voisin de l'avoir amenée. De plus, le bétail suisse se vend difficilement. Les éleveurs anglais ne sont pas intéressés par les qualités du bétail suisse. En avance en zootechnie, ils ont développé leur race durham qu'ils considèrent comme meilleure. Les éleveurs fribourgeois repartent avec leurs bêtes qu'ils arrivent néanmoins à vendre à Paris. Pour eux, la perte financière – en partie indemnisée par l'Etat qui leur avait demandé de présenter leurs meilleures bêtes – est importante²². Découragés, ils ne se rendent pas à Hambourg l'année suivante.

¹⁸ Compte rendu du Conseil d'Etat, 1855, p. 90.

¹⁹ DUTOIT, Christophe : « L'épopée parisienne en direct », in *La Gruyère*, 21 décembre 2010.

²⁰ *Le Chroniqueur*, 24 juin 1862.

²¹ Compte rendu du Conseil d'Etat, 1861.

²² *Le Chroniqueur*, 7 décembre 1862.



Bétail à la gare de Bulle, vers 1920
 © Photo Glasson Musée gruérien
 G-P-01-0008

Puis, pendant une dizaine d'années, la situation internationale ne permet pas d'organiser de grandes expositions. Elles reprennent dans les années 1880 et sont à nouveau fréquentées par les éleveurs fribourgeois : à Hambourg en 1883, à Amsterdam en 1884, à Vienne en 1891, 1892 et 1893. L'exposition de Vienne est importante pour les Fribourgeois, car les éleveurs d'Autriche-Hongrie sont nombreux à fréquenter les foires du canton de Fribourg. Mais ils le sont aussi dans le canton de Berne et la polémique reprend : les Fribourgeois se plaignent des Bernois qui rabaisent « par tous les moyens les mérites très sérieux et très réels du bétail fribourgeois »²³. La race tachetée est d'ailleurs présente sous le nom de simmental, quelle que soit la couleur de sa robe.

Puis, ce sont les fédérations d'élevage qui organisent la présence du bétail suisse aux expositions internationales. Séparé par couleur, le bétail tacheté concourt dans des catégories distinctes. En 1906, à l'Exposition internationale de Milan, la fédération de la tachetée rouge amène une cinquantaine de bêtes, tout comme la fédération de la brune, tandis que la fédération de la tachetée noir ne peut proposer que 10 sujets. Le meilleur taureau noir fut le fameux taureau *Garibaldi*, propriété du Syndicat d'élevage de la tachetée noir d'Epagny, qui dut changer son nom pour pouvoir passer la frontière italienne sans ennui.

La foire de la Saint-Denis

Le bétail fribourgeois est connu loin à la ronde grâce aux foires qui sont très fréquentées, dont les principales sont à Fribourg, Romont, Châtel-Saint-Denis et Bulle. La plus

²³ *Le Confédéré*, 31 juillet 1892.

importante est incontestablement la foire de la Saint-Denis, qui a lieu à Bulle au moment où le bétail descend des alpages, la première semaine d'octobre. On vient de tous les cantons suisses, ainsi que de toute l'Europe, pour acheter du bétail fribourgeois. Déjà en 1844, le préfet de Bulle (le canton était alors divisé en 13 arrondissements), Polycarpe Dupasquier, remarque que le district est prospère grâce au commerce du bois, de la paille tressée, du fromage et surtout du bétail. La ville de Bulle vient d'aménager une place de foire sur le modèle de celles de Berne et de Morat et on y accourt d'Italie, d'Allemagne et de toutes les parties de la France²⁴.

L'arrivée du chemin de fer à Bulle en 1868 développe encore la foire de la Saint-Denis. On compte alors chaque année entre 3000 et 4000 têtes de bétail qui, pour les trois quarts, trouvent preneurs. En 1889, on signale 149 wagons chargés de bétail qui ont quitté le chef-lieu gruérien durant la foire de la Saint-Denis²⁵. Les témoignages sur la venue d'acheteurs étrangers sont nombreux. En 1869, Max Buchon, un écrivain franc-comtois, écrit à propos de la foire de la Saint-Denis: «On élève ici une quantité de belles génisses qui, après avoir passé deux étés sur les Alpes, en reviennent vigoureuses et développées, et se vendent couramment quatre et cinq cents francs. Le 9 octobre, on voit réunies à la grande foire de Bulle, qui dure trois jours, quatre ou cinq mille vaches ou génisses que se disputent Italiens, Genevois, Français, Espagnols, Allemands et Flamands»²⁶. En 1877 et en 1882, la Société impériale et royale de Goritz en Autriche vient acheter de jeunes taureaux qui pourront servir de reproducteurs²⁷. En 1892, on signale des acheteurs de France, de Prusse, de Moravie et de Basse-Autriche. Les années suivantes, les bêtes atteignent des prix jamais vus; comme ce sont des années de crise laitière, l'élevage arrive seul à maintenir l'économie fribourgeoise. En 1896, des acheteurs d'Allemagne, de Russie, de Pologne, de Bulgarie, du Danemark et d'Autriche viennent à Bulle et dans le canton. D'une manière générale, les Autrichiens et les Hongrois préfèrent le bétail pie noir, les Allemands le bétail pie rouge, tandis que les Français achètent les deux variétés²⁸. La distinction claire des deux variétés fribourgeoises par la couleur du manteau a permis de maintenir les ventes à l'étranger. Dès la fin du XIX^e siècle, les éleveurs étrangers n'achètent que du bétail provenant d'écurie franche, principalement des bêtes reproductrices qui servent à améliorer leur trou-

²⁴ AEF, Rapport du préfet de Bulle pour 1844.

²⁵ Compte rendu du Conseil d'Etat, 1889.

²⁶ BUCHON, Max: *Les fromageries franc-comtoises comparées à celles de la Gruyère et de l'Emmenthal*, Neuchâtel, 1869, p. 24.

²⁷ DE VEVEY, Emmanuel: *Notice commémorative du 50^e anniversaire de la fondation de la Société fribourgeoise d'agriculture 1848-1898*, Fribourg, 1898, p. 86.

²⁸ STREBEL, M.: *Le bétail bovin fribourgeois*, Fribourg, 1889, p. 20.

peau. Cependant, pour protéger le bétail fribourgeois et lui garder sa belle renommée, les éleveurs fribourgeois n'ont pas le droit de vendre une génisse ou un taureau primé dans l'année qui suit sa récompense.

Les Fribourgeois tentèrent en vain de protéger leur race fribourgeoise tachetée rouge. Ils n'y parvinrent pas et la simmental s'imposa partout. Ils réussirent mieux à protéger la race fribourgeoise pie noir, parce qu'elle était la seule en Suisse. Bulle devint un centre d'élevage reconnu et l'Etat aida à cette promotion en accordant des subsides substantiels aux éleveurs. Mais les croisements, dans les années 1960 avec des frisonnes, puis des holstein, bien meilleures laitières, firent disparaître les vaches fribourgeoises. La distinction entre les couleurs de manteau resta néanmoins avec la différenciation entre les bêtes holstein et les red-holstein, souvent issues des mêmes taureaux reproducteurs canadiens, dont certains ont un gène rouge et peuvent être utilisés par les éleveurs des deux couleurs. Les deux fédérations coexistent toujours, mais les troupeaux n'ont plus l'obligation de n'avoir qu'une couleur. Après plus de cent ans d'uniformité, des troupeaux mélangés paissent à nouveau dans les prés fribourgeois.

Bulle, foire au bétail, place St-Denis, vers 1907 © Photo Glasson Musée gruérien G-P-01-0004



Taureaux

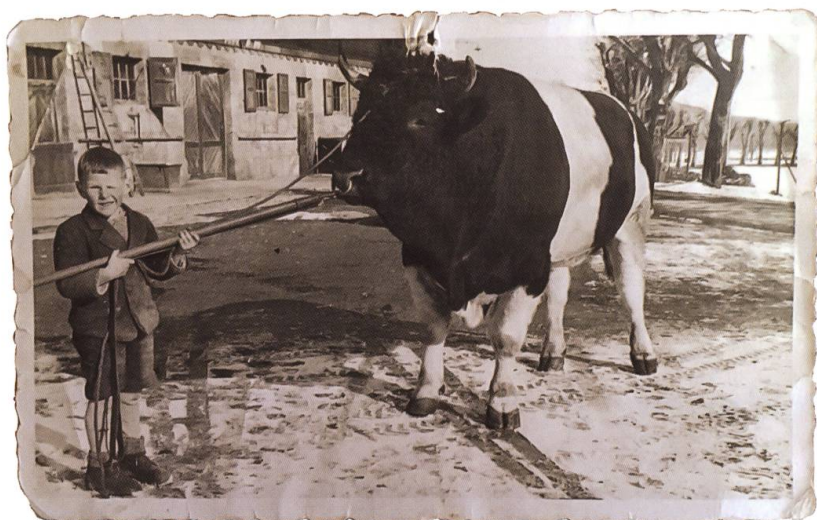
Quels noms portaient les taureaux il y a un siècle? Petit tour d'horizon à partir des noms des 196 taureaux qui ont participé au concours de bétail en 1900 dans le canton de Fribourg.

Être puissants! C'est avant tout ce que l'on demande aux taureaux des concours primés pour leur qualité de reproducteurs. Les noms qu'on leur choisit évoquent cette qualité. Le plus courant est Lion, porté par 20 taureaux, soit un sur dix, comme si le roi des animaux allait trôner dans l'écurie. Seuls deux portent le nom de Tigre, moins populaire.

Cette puissance est aussi exprimée par les noms d'hommes politiques, comme Napoléon et Bismark, héros du XIX^e siècle, ou avec des connotations plus anciennes, voire légendaires: César, Titus et Samson, qui évoquent le pouvoir et la force. Cependant, y a-t-il un peu d'impertinence ou d'admiration chez le conseiller national Joseph Colliard de Châtel-St-Denis qui appelle son taureau Ruchonnet, du nom du conseiller fédéral vaudois?

Certains noms ont un rapport direct avec l'actualité des années 1900. Les journaux parlent abondamment de la seconde guerre des Boers qui commence en 1899. Quatre noms de taureaux y font référence: Boer, Kruger, alors président de la République sud-africaine, Botha, commandant-général des armées et Dewet, un général boer qui s'illustre durant cette guerre. Toujours en rapport avec l'actualité d'alors, trois taureaux portent le nom de Ménélik, le fameux empereur éthiopien, vainqueur de la bataille d'Adoua en 1896, qui repousse les Italiens. Deux portent le nom de Ravachol, un anarchiste français, guillotiné en 1892. L'affaire Dreyfus a aussi laissé des traces chez les éleveurs puisqu'un taureau prend son nom, alors qu'un autre s'appelle Labori comme son avocat.

Très à la mode également, des noms aristocratiques, pouvant inciter le taureau à tenir son rang: 13 Marquis, 6 Baron, 4 Prince, 2 Duc et 1 Fürst en Singine viennent dans cette liste. Les rangs militaires sont aussi à l'honneur: 3 Dragon, 2 Capitaine, 1 Grenadier et 1 Major, ou des noms en rapport avec la guerre: 4 Vainqueur, 3 Guerrier, 1 Conquérant, 1 Franc-tireur, et des adjectifs liés à des qualités militaires, Foudroyant, Intrépide et Vaillant.



Diamant, un taureau tout doux des Etablissements de Marsens, tenu par Vonvon Kolly, alors âgé de 6 ans (1941)

L'expression « fort comme un turc » est certainement à l'origine du nom Sultan (pour 17 taureaux) et Turc (pour 5). Des prénoms masculins comme Hans, Sepp, Frantz, Fritz ou Max reviennent souvent chez les taureaux singinois et lacois.

D'autres donnent aussi la mesure de ce qu'on attend du taureau : Apollon (3 taureaux) et Amoureux (4) pour des reproducteurs que l'on veut actifs. Quelques noms sont plus doux : Loulou, Luron, Mouton, Rigolo et Floquet, un nom courant pour un taureau, mais qui s'utilise aussi comme sobriquet dans les villages. Et Mouni qui veut dire en patois simplement taureau !

La fin de la vache fribourgeoise

Dans les années 1950, alors que partout les sélections et l'amélioration des races se poursuivent, la Suisse, avec une législation stricte, prend du retard, car elle ne permet pas les croisements. La vache fribourgeoise noir et blanc, seule race de cette couleur en Suisse, voit son cheptel diminué fortement, de 25% entre 1925 et 1950. Des problèmes de consanguinité apparaissent alors. Une tare génétique dont souffre un taureau reproducteur répondant au doux nom de *Mouton* touche bon nombre de ses descendants, qui naissent avec une malformation (veau-traineau). La vache fribourgeoise est en danger.

Les Fribourgeois s'en émeuvent. Vont-ils perdre leur race noir et blanc, symbole de leur canton ? Même si le cheptel ne représente alors que 15% des vaches du canton, le sujet joue sur une fibre patriotique cantonale. Au niveau suisse, cette race qui perdure dérange, car les Bernois mettent beaucoup d'efforts à développer la race rouge et blanc et la simmental qui ont fini par se confondre. En 1958, une décision au niveau fédéral diminue encore les chances de la

Vache fribourgeoise avec sonnailles,
© Photo Glasson Musée gruérien
G-10-15-0014



fribourgeoise : on divise le territoire en « zones raciques », chaque race étant confinée dans un bassin géographique. De plus, l'insémination artificielle et l'importation de bétail sont toujours interdites. Les vaches frisonnes, qui donnent plus de lait de l'autre côté de la frontière, tentent plus d'un éleveur qui vont clandestinement acheter des veaux pour améliorer leur troupeau.

La fédération de la pie noir se procure alors deux taureaux frisons, *Albert* et *Ali*, qui sont stationnés à Marsens, dans la ferme des Etablissements. Ils permettent de saillir un certain nombre de vaches, mais ce n'est pas encore la panacée. La tare génétique reste et les vaches issues de ce croisement ne sont pas très résistantes.

Le salut vient du Canada et d'une race performante qui y a été développée, véritable usine à lait : la holstein. Les premiers croisements ont lieu en 1966 et sont un succès. La production laitière augmente d'une façon fulgurante et, après un temps d'adaptation lié à la façon dont il faut s'en occuper – les canadiennes sont moins résistantes que les fribourgeoises et doivent avoir une nourriture mieux choisie – la holstein s'impose partout. La vache fribourgeoise disparaît, mais le drapeau fribourgeois garde sa vache symbolique, puisque les vaches noir et blanc broutent toujours les prés du canton.

MONOD, Annick : « La 'vache sacrée' de Fribourg, une saga », in *La Liberté*, 5 février 2008, p. 11 et « Comment la 'pie noir' se fit holstein », in *La Liberté*, 7 février 2008, p. 13

MEYER, Martine : *La race bovine tachetée noir du canton de Fribourg (1890-1980) : le contexte de son évolution*, Fribourg, 1996.